

I - Aides à la création d'entreprises par les publics en difficulté

Le Département, au travers de son service Economie Solidaire, propose deux dispositifs d'aide qui s'adressent aux demandeurs d'emploi qui souhaitent créer une entreprise :

- **PREFACE** qui est une subvention de 1 500 € maximum pour préparer la création d'entreprise ;
- **ADEN** (Aide Départementale aux Entreprises Nouvelles) qui est un prêt sans intérêt de 6 000 € pour participer au financement du démarrage de l'entreprise. Un accompagnement technique est dispensé par un réseau de prestataires agréés.

Par ailleurs, il anime le **réseau Points Chances** composé de l'ADIE, l'APR, l'ARIPRAC, les Boutiques de Gestion, La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, la Couveuse REUSSIT et Réunion Entreprendre. Dans le cadre de cette animation, des actions collectives sont menées notamment en matière d'information des porteurs de projets et de promotion de la culture d'entreprise (Challenge Créateur, Semaines de la création d'entreprises...).

II - Le Département et les Emplois Jeunes

Le Département cofinance plus de 2 800 Emplois Jeunes employés par les associations et les collectivités locales. A l'interne, il a recruté 500 Emplois Jeunes qu'il a inscrits dans une démarche de professionnalisation dans le cadre de ses champs de compétence notamment le transport scolaire et les espaces naturels sensibles (ENS). Ainsi plus de 110 jeunes verront leur emploi pérennisé au sein du Groupement d'Employeurs dans les Transports et plus de 50 au sein des associations conventionnées par le Département pour la gestion des ENS.

III - Le soutien aux associations

Le Département apporte une aide financière aux projets associatifs relevant de l'Economie Sociale et Solidaire, comme les chantiers d'insertion ou encore les activités développant du lien social sur une base économique (Equicom OI, AIPPR, APIC Restaurant associatif, ARCAFI...)

De plus, le Département soutient la professionnalisation des acteurs et la structuration du secteur :

- au travers du dispositif de Crédit Conseil facilitant l'accès des associations à des prestations d'ingénierie (financement de 24 heures de conseil) ;
- en impulsant avec l'Etat (DTEFP) et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES), la mise en place d'un Réseau d'appui aux porteurs de projets associatifs.

III - Le Département et l'Insertion par l'Activité

Le Département cofinance avec le FSE, l'Etat, la Région et l'ADI les chantiers d'insertion mis en œuvre par l'ONF sur le Domaine Forestier. Chaque année, ces chantiers mettent en parcours d'insertion 400 personnes en contrat CES et CIA.

En 2004, Le Département a pour projet d'élargir ses interventions en matière d'insertion par l'activité avec la mise en place d'un dispositif d'accompagnement socio professionnel des publics en insertion dans les SIAE.

Contacts : M. Hugues MAILLOT, Responsable du Service Economie Solidaire
et Mme Séverine NIRLO

Département de la Réunion - Service Economie Solidaire
26, avenue de la Victoire - 97488 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 0262.90.36.61., Fax : 0262.90.39.89.
Courriel : ddees-economie-solidaire@cg974.fr
Site : www.cg974.fr